



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

auto-entrepreneurs

Question écrite n° 40052

## Texte de la question

M. Christophe Priou attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur le statut de l'auto-entrepreneur et le seuil de chiffre d'affaires. En effet, les auto-entrepreneurs se trouvent aujourd'hui dans une situation d'attente, sans informations précises voire parfois contradictoires qui risquent de nuire à l'esprit d'initiative. Même les personnes au chômage hésitent avant de se lancer dans l'auto-entreprise sans informations fiables. Cette incertitude est préjudiciable à de nombreuses personnes qui pourtant souhaitent créer une activité. Il lui demande donc de préciser la position du Gouvernement sur ce dossier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Priou](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40052

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Artisanat, commerce et tourisme

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [15 octobre 2013](#), page 10703

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)